

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... 2 50 7 13 20 35
Etranger... 2 80 7 13 20 35

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse...	20 »	
L'Etranger...	25 »	
Réclames...	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Arrivée de M. Briand à Rome. Premières rencontres en Albanie. Succès russe sur le Dniester.

M. Campolonghi, correspondant du *Secolo* à Paris, expose, en article de tête du *Petit Parisien*, le programme du voyage de M. Briand à Rome, où le chef du ministère français arrive aujourd'hui :

« Eclaircissement loyal de tout ce qu'il peut y avoir d'obscur et de mal défini dans les relations entre alliés ; assistance mutuelle entre alliés pour la solution des problèmes économiques intérieurs les plus urgents, les plus angoissants ; unité de préparation, c'est-à-dire échange réglementé et permanent de matériel de guerre entre alliés ; unité de direction et d'action politique et militaire. »

Quand on prend chacun de ces points en détail, on arrive, à propos de tous, à dire que ce n'est pas M. Briand qu'il fallait pour les éclaircir. Ses connaissances ne sont pas assez spéciales. C'est la compétence de Joffre qu'il faudrait pour la plupart. Mais M. Briand est un charmeur. Le chant de cette sirène aura son effet sur ce gouvernement italien, qui ne voit que le front autrichien.

M. Campolonghi s'en doute bien quand il dit :

« On ne doit pas oublier que l'Italie n'est pas arrivée à la guerre par une sorte de révolution brusque et inévitable, mais à la suite d'une évolution lente et réfléchie. Or, cette évolution de l'esprit italien se poursuit et les discussions qui se déroulent dans les journaux italiens permettent de croire qu'elle n'est pas éloignée de son dénouement logique. »

Voilà le véritable programme du voyage de M. Briand : conduire l'évolution italienne à son terme « logique et fatal », c'est-à-dire obtenir qu'elle accepte d'envoyer des soldats ou le généralissime Joffre jugera bon qu'ils aillent. Pour obtenir cette adhésion de principe, M. Briand était bien l'homme tout désigné.

Commentant la visite de M. Briand, le *Corriere della Sera* rappelle le récent voyage de l'homme d'Etat français en Angleterre, voyage dont la visite actuelle est un complément. Le *Corriere* souhaite l'établissement d'un accord réglant tous les détails de l'action à accomplir en organisant les efforts. « Il est indispensable, dit-il, que la direction de la lutte, au point de vue politique comme au point de vue militaire, soit assumée par un groupement réel des organes dirigeants de chaque Etat allié. Il faut travailler avec ensemble si l'on veut vaincre. Il faut obtenir par une concorde étroite les fruits de l'activité générale et des richesses immenses que les peuples mettent généreusement au service des gouvernements. »

L'idea Nazionale voit aussi dans la visite de M. Briand la preuve de la volonté commune des Alliés d'intensifier leur action pour vaincre plus rapidement l'ennemi.

D'autre part, comme obéissant à un mot d'ordre, la presse française et anglaise est en train de réformer son jugement sur l'Italie qu'elle accusait dernièrement de garder inutilement des masses de soldats en réserve et de ne pas vouloir participer à l'entreprise des Balkans par pur égoïsme. Les Italiens avaient été très sensibles à ce reproche, et, depuis plusieurs semaines, ils manifestaient leur mauvaise humeur sur un ton qui ne pouvait qu'engendrer entre les Alliés les pires discordes. Aussi, grande est leur satisfaction aujourd'hui de constater que le *Times*, la *Westminster Gazette*, pour ne citer que ces deux journaux anglais, leur rendent hommage et se font même leurs avocats. « On a enfin saisi à l'étranger, dit le *Corriere della Sera*, que l'Italie doit toujours être prête pour parer au danger d'une invasion, et que l'armée italienne, en face du front terriblement dur qu'elle a en face d'elle, n'est pas si abondamment pourvue de forces et de moyens qu'on puisse la comparer à un éléphant qui a à barrer un trou de souris. La brèche est vaste, et la tâche de notre armée est grande. »

On ne parle plus de Vallona en Italie et il semble probable que le gouvernement italien, malgré les nouvelles lancées par certains journaux, n'a pris encore aucune décision à ce sujet. On ne sait pas si l'Italie déléguera Vallona. Elle y a envoyé, il y a plu-

sieurs mois, une trentaine de mille hommes. C'est trop peu pour tenter, avec quelque chance de succès, de refouler les Autrichiens et les Bulgares. C'est 100,000 hommes au moins que l'Italie devrait y expédier. Le fera-t-elle ? On peut en douter. Le ministre Barzilai a fait allusion, dans un de ses récents discours, au retrait des troupes de Vallona. D'ailleurs, l'opinion publique en Italie n'a jamais montré beaucoup d'enthousiasme pour une campagne balkanique. Les journaux les plus graves ont même insisté sur les difficultés énormes que présenterait une expédition en Albanie. Si l'on s'en remet à la décision de Joffre, il est probable que ce projet sera abandonné, car on sait que le généralissime français est plutôt opposé à la multiplication des fronts. Mais Joffre a dû donner à M. Briand l'indication précise de ce qu'il faut demander à l'Italie. Au chef du ministère français d'user de ses moyens de séduction.

Les Allemands se sont laissés enlever, du 6 au 8, quelques lambeaux des positions qu'ils ont conquises au sud de la Somme, près de Frise. En Artois, sur les pentes occidentales des collines de Vimy, ils ont, au contraire, gagné de nouveau du terrain. L'artillerie besogne avec fureur dans l'un et l'autre secteur.

Le colonel Repington, le critique militaire du *Times*, écrit les intentions de l'état-major austro-allemand. Il tient pour possible une grande offensive sur le front occidental ; mais il formule encore une autre supposition : c'est que les Austro-Allemands, tout en entretenant les Alliés dans l'attente d'une attaque en France, préparent, en réalité, un effort contre le front russe, en visant Pétrograd. Ils doivent, en effet, selon le colonel Repington, chercher à prévenir le renforcement de l'armée russe ; s'ils laissent à celle-ci le loisir de se reposer complètement, au cours de 1916, tout espoir d'en avoir raison serait à jamais perdu.

La critique du *Times* envisage aussi l'éventualité d'une attaque contre l'Italie.

Quant au théâtre balkanique, au Caucase, à l'Egypte et à la Mésopotamie, le colonel Repington est d'avis que les menaces dirigées de ce côté ne sont qu'une feinte pour engager les Alliés à accumuler des forces sur ces points, au détriment des fronts principaux. Et il revient à sa thèse favorite, à savoir que le front capital, pour les Alliés, est celui de France et des Flandres. C'est là que les Alliés doivent concentrer toute leur attention et porter tout leur effort ; là qu'ils doivent s'assurer la supériorité du nombre et de l'artillerie, afin d'être en mesure de parer à toute attaque, si puissante qu'elle soit et de passer eux-mêmes à l'offensive dans des conditions telles que la victoire du premier moment puisse être exploitée à fond, ce qui n'a malheureusement pas été le cas en mai et en septembre dernier. Combien, dans ces deux occasions, les 600,000 hommes que les Alliés ont dispersés sur les théâtres secondaires se fussent trouvés à propos dans les lignes de l'Artois ou de la Champagne !

En résumé, le colonel Repington réclame que les Alliés réservent toutes leurs forces pour les trois fronts principaux — celui de France étant considéré comme le front capital — et qu'ils préparent une offensive simultanée sur ces trois fronts. C'est le seul moyen, dit-il, d'enlever aux Austro-Allemands l'avantage que leur donne leur position au centre de l'échiquier, d'où ils ont toujours pu, jusqu'ici, porter leurs forces contre le secteur momentanément menacé ou sur le point qu'ils avaient décidé d'attaquer, de manière à y avoir la supériorité du nombre.

PRESSE
L'organe des socialistes allemands

Le bureau de la presse du parti socialiste allemand annonce que le comité exécutif du parti a décidé de publier chaque semaine une correspondance politique social-démocrate, probablement destinée à remplacer le *Vorwärts* comme organe de la minorité socialiste.

Démenti de l'« Osservatore romano »

Rome, 10 février.

A la suite des bruits répandus dans les journaux, au sujet d'une démarche allemande en Belgique en vue de la conclusion d'une paix séparée, qui aurait eu un résultat négatif et qui aurait été faite par l'intermédiaire de Mgr Tacchi, nonce apostolique, l'*Osservatore romano* déclare :

1° Le nonce, après l'arrivée des Allemands, a suivi le roi et le gouvernement belges, d'abord à Anvers, ensuite au Havre, et il est rentré à Bruxelles seulement lorsque quelques catholiques eurent fait remarquer que l'œuvre du nonce était plus utile à Bruxelles qu'au Havre ;

2° Le bruit de la démarche allemande est dénué de tout fondement ; il est faux, en effet, que l'Allemagne se soit adressée au nonce pour présenter à la Belgique une prétendue proposition de paix séparée ; par conséquent, le nonce n'a pas pu transmettre une semblable proposition au roi et au gouvernement belges et ces derniers n'eurent pas à faire à cette proposition un accueil favorable ou défavorable ;

3° Le Saint-Siège n'a pu aucunement intervenir directement ou indirectement.

La crise politico-militaire

A Neuchâtel

Le parti socialiste neuchâtelois avait organisé, lundi soir, une grande assemblée, à Neuchâtel, au temple du Bas, pour y discuter l'affaire Egli-Wattenwyl. Les députés radicaux et libéraux s'y sont rendus. MM. Henri Calame, Eugène Bonhôte, Naine, Graber, conseillers nationaux, y ont parlé, les deux premiers avec modération, les seconds avec une violence calculée.

Une grande agitation se produisit, dit l'*Impartial*, lorsqu'un étudiant, M. Eugène Quinche, parlant en sa qualité de soldat, contesta le droit de se poser en défenseur de l'armée à M. Naine, qui avait refusé de porter l'uniforme suisse.

Les coups de sifflet et les bravos amenèrent l'intervention de M. Ch. Naine, qui déclara se faire une gloire, en présence des maux de la guerre, de son titre de réfractaire !

Comme si les maux de la guerre, fait observer la *Revue*, étaient adoucis en quoi que ce soit parce qu'un citoyen suisse se dérobe et rejette sur les autres le soin de les écarier de son pays !

L'assemblée vota une résolution réclamant la convocation immédiate des Chambres, la nomination d'une commission d'enquête parlementaire et traitant l'attitude du Conseil fédéral de défi au peuple.

A Genève

Genève, 10 février.

(A.) — Une nouvelle réunion des députés genevois aux Chambres fédérales a eu lieu hier, mercredi, après midi, à l'Hôtel-de-Ville, pour discuter de la situation créée en Suisse par l'affaire Egli-Wattenwyl.

Le doyen de la députation, M. Henri Fazy, présidait la réunion, à laquelle assistaient MM. Peter, Lachenal, Maunoir, Jean Sigg, Willemain et Ody. MM. Ador et Micheli s'étaient fait excuser.

Les députés genevois ont pris connaissance de la lettre que le Conseil d'Etat de Genève adresse au Conseil fédéral, pour demander la limitation des pleins pouvoirs de celui-ci, la limitation des compétences militaires, la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, la convocation des Chambres fédérales après le jugement des deux colonels.

Dans sa lettre d'excuse, M. Horace Micheli déclare que la démarche entreprise par le Conseil d'Etat genevois, d'accord avec la députation aux Chambres, devient superflue, étant donné l'attitude conciliante du Conseil fédéral.

L'incident de Lausanne

On nous écrit de Berne :

Le juge d'instruction fédéral qui fonctionnera pour l'affaire du consulat allemand s'appelle M. Vallon et non Vatillon. Il a été nommé, conformément à la loi, par le Tribunal fédéral.

L'avion italien de Lugano

On nous écrit de Berne :

Mardi soir, les autorités suisses ont rendu, en gare de Chiasso, aux délégués italiens le biplan capturé près de Lugano. Quant à l'aviateur, la tragédie menace de tourner en vaudeville. M. Barbatî manifeste très peu d'envie de profiter de la liberté de retourner en Italie que lui offre le commandement de l'armée suisse. Comme on ne peut pas le forcer à franchir la frontière, il est toujours là. On se demande si c'est l'erreur

Les relations franco-suisse

Une dépêche de samedi annonçait que la Chambre de commerce française de Genève avait adressé au ministre des affaires étrangères, à Paris, un rapport concluant à la suppression de la Société suisse de surveillance chargée du contrôle du commerce extérieur de la Suisse, en vertu d'un accord avec les Etats de l'Entente.

On sait que la S. S. S. est née de l'exigence formulée par les Alliés de recevoir des garanties comme quoi certaines marchandises que leurs pays importent en Suisse ne soient pas réexportées en Allemagne et en Autriche. Il fallait établir à cette fin un contrôle. Quelques-uns de nos industriels avaient déjà accepté de se soumettre à un régime d'inquisition exercé par des agents étrangers et peu compatibles, par conséquent, avec l'amour-propre suisse.

Le Conseil fédéral trouva la solution, en suscitant une association privée, mais soumise à son contrôle, qui fut chargée d'organiser les importations. Ainsi naquit la Société suisse de surveillance, laquelle exige des industriels l'engagement que les marchandises qu'ils font venir ne soient pas réexportées et prend les mesures voulues pour que cet engagement soit efficace, de façon à pouvoir se porter garant envers le Conseil fédéral du respect des exigences des Etats de l'Entente.

La S. S. S. a invité les industriels et marchands à se former en syndicats qui concentreraient les demandes d'autorisation d'importer formulées par les particuliers de chaque branche et les transmettent à qui de droit.

Des cautionnements et garanties diverses doivent accompagner les demandes.

La S. S. S. a pour directeur général M. Grobel-Roussy, conseiller national.

Tel est l'état des choses.

Voici maintenant les doléances de la Chambre de commerce française de Genève. Le dossier de ces doléances est constitué par une série de lettres que cette Chambre a reçues de commerçants qui lui signalaient les défauts de l'installation.

Ainsi, un correspondant de Genève se plaint que « peuvent faire partie de la S. S. S. les commerçants de nationalité quelconque, pourvu qu'ils soient inscrits au Registre du commerce depuis le 1^{er} juillet 1914 ».

D'où la conséquence que les maisons allemandes installées en Suisse, qui ne peuvent commercer avec la France en raison de la loi française du 4 avril 1915, ont, grâce à la S. S. S., qui, en se substituant à elles, leur en procure la facilité, trouvé le moyen de rendre cette loi sans effet.

Un autre négociant constate ceci :

Un grand nombre d'articles ne figurent pas sur la liste des marchandises prohibées devant être importées par l'entremise de la S. S. S. exclusivement. La S. S. S. refuse absolument sa coopération pour les articles qui ne figurent pas sur cette liste, ayant assez affaire avec les articles dont l'importation doit être réglée par elle. D'un autre côté, ces marchandises sont retenues à la frontière par les autorités françaises, qui exigent une autorisation de la S. S. S. De nombreux envois de soieries, notamment d'origine japonaise, sont retenus de cette manière à la frontière. Il réclame donc que, dans l'intérêt du commerce français, l'importation des marchandises ne figurant pas sur la liste des prohibitions soit facilitée autant que possible. Les pays alliés y auraient tout avantage.

Ce correspondant ajoute :

« Il y a lieu de tenir compte aussi qu'une grande partie de la population suisse, même de celle dont les sympathies pour la France ne font pas de doute, éprouve comme arbitraire et comme humiliant le contrôle sévère qu'exercent les pays alliés sur les importations dans notre petit pays. Ce sentiment, s'il s'accroît, ne saurait, par la suite, rester sans effet sur les relations commerciales entre les deux pays. »

On rapporte ce fait tragico-comique :

Une grosse maison de détail de Genève ayant des relations très suivies avec la France, sollicita récemment par un fournisseur allemand, lui répondit : « Vous êtes un peuple de bandits, je ne veux plus rien avoir de commun avec vous, cessez de m'importuner ! » Mais cette maison,

qui l'a fait atterrir chez nous n'a pas été volontaire.

Selon des renseignements que nous recevons d'autre part, l'aviateur Barbatî a accompli son vol d'essai sans l'autorisation de l'autorité militaire dont il dépendait. Il voulait venir faire une surprise à ses parents, qui demeurent près de Yverdon. Malheureusement, le brouillard et les vents l'amenèrent jusqu'en Suisse, où il dut atterrir dans les circonstances que l'on sait.

S'il rentre en Italie, il comparaitrait naturellement devant un conseil de guerre, lequel l'enverrait aussitôt dans la zone des opérations, sur l'Isonzo. Comme l'aviateur a eu déjà un frère tué à l'ennemi, le retour au pays, avec la perspective d'être expédié sur la ligne de feu, ne lui sourit guère.

ne pouvant recevoir aucune marchandise de ses fournisseurs français, allait être obligée de fermer ses portes. Elle ne put s'y résoudre, à cause de son personnel, et dut faire écrire à la maison allemande qui vient d'être remerciée.

Que pense-t-on qu'il arriva ? Il arriva d'Allemagne une lettre des plus aimables et une collection magnifiquement présentée d'échantillons qui furent l'objet d'une commande.

Autres faits :

Le propriétaire d'un grand cinématographe de Genève avait acheté à Paris une machine pour son établissement ; cette machine ayant subi une avarie, son possesseur demanda au fabricant de la lui réparer, mais celui-ci lui fit part des difficultés à surmonter pour le retour et de la nécessité de passer par les exigences de la S. S. S. Que fit l'homme au cinéma ? Ne pouvant fermer ses portes, il s'adressa à Hambourg et, après avoir reçu une lettre très courtoise dans laquelle le fabricant allemand, tout en lui annonçant l'expédition gratuite d'une machine allemande pour usage provisoire, demandait l'envoi de la machine française pour la réparer.

Un important magasin de confections, dont le propriétaire est actuellement sur le front français, éprouvant de très grandes difficultés pour s'approvisionner en France, se voit, à son grand regret, obligé de s'adresser à des maisons allemandes qui fournissent rapidement et sans difficulté. On ajoute que, dans la même journée, ce magasin a eu la visite de quatre voyageurs allemands.

Un autre correspondant dit :

Pour être reçu membre d'un syndicat d'importation répondant aux dures exigences des Alliés, il faut verser tout d'abord une participation qui peut s'élever à 10,000 fr. De plus, une caution supplémentaire atteignant le quart de la valeur de chaque importation est exigée. Si le négociant demeure en dehors du syndicat à constituer, la caution à fournir pour chaque commande est égale à la valeur facturée.

Un négociant se plaint qu'on veuille nous contraindre à passer par la filière de la Société suisse de surveillance économique pour importer en Suisse des produits qui ne peuvent trouver aucun débouché dans les empires centraux.

Un autre expose que, d'une part, les articles dont il désire s'approvisionner en France ne tombent pas dans le domaine de la S. S. S. ; de l'autre, le bureau des chemins de fer, en France, refuse l'expédition de ces articles parce qu'il demande la garantie de la S. S. S. qu'ils ne seront pas réexportés en Allemagne.

Voici encore une lettre :

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que les fabriques allemandes, auxquelles nous nous adressons pour ne pas passer sous le joug intolérable qui nous est imposé pour les achats en France, nous garantissent contre la hausse des produits moyennant un contrat de CINQ ANS, avec garantie de baisse une fois la guerre terminée.

En conséquence, l'industrie française trouvera notre marché fermé lorsque les étalés seront enfin tombés des yeux qui ne voient pas la barrière ! Et cette barrière se ferme par les soins des Alliés, victimes de leur propre aberration.

La Chambre de commerce française de Genève conclut :

« Après avoir recueilli depuis le fonctionnement de la S. S. S. les doléances du commerce de détail, comme celles d'une partie du commerce de gros, après avoir entendu les imprécations de nombreux commerçants sur le point d'être ruinés et avoir constaté combien se modifient les bons sentiments de la Suisse romande à l'égard de notre pays, nous n'hésitons pas à dire que la création de la S. S. S. est une faute énorme, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique. C'est une machine de guerre dirigée contre nous. »

« Que si les Alliés veulent un système de surveillance efficace et simple, que si la Suisse veut être ravitaillée très complètement et sans rouages compliqués et inutiles tout en offrant les meilleures garanties de consommation intérieure, il faut que la S. S. S. soit supprimée et remplacée par une autre organisation plus modeste et aussi plus sûre. »

« Il nous paraît que les défauts reprochés à la S. S. S. tiennent moins à un vice de constitution qu'à une certaine maladresse dans son maniement et il semble bien que ce soit en France qu'on comprenne mal le fonctionnement de la « machine » puisque c'est presque toujours du fait de la douane et des chemins de fer français que proviennent des difficultés qui ne devraient pas se produire. »

C'est ce que constate un dernier correspondant, en ces termes exaspérés :

« Il serait scandaleux que Français, agent de maisons françaises, envoyé en Suisse par ces mêmes maisons pour développer leurs affaires, je me trouve réduit à l'inertie par un règlement émanant de France, alors que les Allemands profitent de la situation actuelle pour accaparer à nouveau le marché que l'on nous criait sur tous les tons de saisir, l'occasion étant unique. »

Dans le *National Suisse*, M. Hauser, professeur à l'Université de Dijon, consacre à la ques-

onaires,
avoir de bonnes dents, il faut
est un dentifrice à la fois par son goût agréable, il détruit tous les microbes et agit sûrement sur les gencives et de la gorge, une blancheur éclatante et fraîcheur délicate et instantanément les taches de dent
bonnes maisons vendant à
19, rue Jacob, Paris.
urgknacht et Gottrau.
ncials. Propriétaires français.

frontière
Division
un grand choix de sous-vestes
H. 377 F 743

**HEMISES
HAUSSETTES
et MAILLARD**
mus, FRIBOURG.

GES
ribourg

de 1916 des vignettes
des, environ 45,000 litres
du 15 février, 614
x Faverges.
Vignés et Domaines.

**rie
MAYER
RIBOURG**

TOTALE
magasin
abais
Fournitures de
Bijouterie. — Bois
le. — Articles reli-

LIQUES
de Lavaux de 1915
opéra en vente, par envois
d'autres après midi, à la place
aux conditions habituelles.
vins, vins qui sont encasés
vases et environ 800 litres
entiers et par quantités de
vases et les conditions de
seront la demande.
H. 20547 L. 630
REFFE MUNICIPAL.

VENTE
occasion
rie en tous genres.
d'été, au Avenue
H. 308 F 400
BOUTERIE, tapissier.

AN
es
ont arrivées
Centrale
GOTTRAU

tion de la S. S. S. un article intitulé : « L'erreur française ». Il commence par rendre compte des conversations qu'il a eues avec divers intéressés :

« Encore quinze jours de ce régime, me dit en pleurant le secrétaire de la Chambre de commerce française de Genève, et nous perdons le marché suisse. Même le commerce genevois, si ardemment francophile, va se tourner contre nous. »

« Encore quinze jours de ce régime, me dit un industriel suisse, et nous avons 30.000 ouvriers sur le pavé. Comment leur expliquerai-je que ce n'est pas la faute de la France ? Comment leur faire comprendre que seule une bureaucratie irresponsable empêche l'arrivée des matières nécessaires à nos fabrications de soies tannées coton ? »

« Encore quinze jours de ce régime, me dit un directeur de banque de Saint-Gall, et la place est ruinée. Les sympathies pour les Alliés grandissent ici. Mais vous nous empêchez et d'importer nos matières et d'exporter nos produits. Rorschach ne travaille plus que quatre jours par semaine. Demain, ce sera notre tour. »

« Au milieu de la nuit, dans le train qui nous mène à Pontarlier, un industriel fribourgeois me réveille pour me dire : « Savez-vous qu'il faut avoir cheillé au cœur l'amour de la France pour continuer à travailler dans ces conditions ? J'ai des commandes pour vous ; j'ai besoin, pour les exécuter, d'appareils qui sont dans mes usines de Savoie. Je ne peux pas obtenir l'autorisation de faire sortir de France mes propres appareils ! Et si vous pouvez voir les sourires que l'on nous prodigue de l'autre côté ! »

« Que se passe-t-il donc entre la France et la Suisse ? Il se passe ceci qu'il y a, en gare de Balgarnier, cent wagons qui attendent le bon plaisir de Sa Majesté la Douane. Et l'on se plaint chez nous du manque de matériel roulant ! Il se passe ceci qu'on y a vu un train de porcs attendre pendant des jours les ordres de Paris ; les pauvres porcs en ont crevé et le parfum en flotte encore dans la cluse du Rhône ! Cela vaut, n'est-il pas vrai ? les escargots dont le Temps vient de conter la lamentable odyssee. »

« Il existe, à Berne, une merveilleuse organisation, la S. S. S., qui surveille les importations des Alliés en Suisse, comme il existe à Zurich un bureau pour les importations de nos ennemis. Nous avons un agent auprès de la S. S. S., comme les autres en ont un à Zurich. La seule différence, c'est que l'agent allemand peut trancher sur place les questions litigieuses ; le nôtre doit en référer à Paris. Résultat : l'importateur suisse qui s'adresse à l'Allemagne est servi dans les huit jours ; le malheureux qui persiste à vouloir acheter en France signe seize formulaires (pas un de moins) et reçoit l'autorisation d'importer, s'il la reçoit, quand la saison de vente est passée. »

« Les Allemands, qui vendent aux Suisses des charbons et des articles en série, ont spécifié que les autorisations d'importer ne devraient être demandées que pour de grosses quantités. Vrais montants de Panurge, nous avons imité leur exemple. Passe pour les importations anglaises, pour le coton. Mais nous vendons surtout à la Suisse des produits de luxe. Se figure-t-on une modeste de Zurich commandant une tonne de chapeaux ? Ou bien les couturières suisses achètent-elles la soie lyonnaise au kilomètre ? »

« La S. S. S. impose aux importateurs de toute nationalité établis en Suisse, inscrits au Régistre du commerce avant juillet 1914, l'obligation de former des syndicats. Horreur ! dans ces syndicats, il y a des Allemands ! D'où conflit de dispositions entre la convention internationale de la S. S. S. et la loi du 4 août 1914 sur le commerce avec l'ennemi. D'où cette conséquence (à déplorer Courtille lui-même) que les seuls commerçants auxquels il soit absolument impossible en Suisse d'importer des marchandises françaises, ce sont les maisons françaises établies en Suisse ! Après cela, faites des discours, 6 ministres et députés ! pour encourager nos compatriotes à essayer de traverser le monde ! Et plaingez-vous de la baisse de notre change à la Bourse de Genève ! »

« Etes-vous Suisse, et vous proposez-vous d'importer en France des marchandises qui vous ont été demandées ? »

« En ce cas, la Chambre de commerce fran-

caise envoie chez vous un inspecteur qui ouvre vos livres, inspecte votre fabrication, etc., et vous remet, s'il y a lieu, un certificat établissant la nationalité de vos produits. Ce certificat annexé à votre lettre de voiture va vous ouvrir, croyez-vous, les portes de la Terre Promise ? Erreur. Un douanier viendra flâner vos produits et, malgré le certificat français, malgré l'autorisation délivrée par notre attaché à Berne, vous imposerez frais, retards, expertises, etc. On a vu des produits commandés par tel de nos services publics, et dont nous avions un besoin urgent, retenus ainsi par cette bureaucratie maladroite. Il n'est que temps que cette comédie (?) finisse. »

« Je connais l'objection : il faut se garder de ravitailler l'Allemagne... D'accord. Resserrons le blocus pour tout ce qui peut servir à l'alimentation et à la défense ; caoutchouc, huiles et graisses, etc. Au reste, toutes les fissures qui se produisent dans la muraille ne sont pas, hélas ! le fait des pays neutres. »

« Mais, pour empêcher l'Allemagne de manger, il n'est pas nécessaire de nous mettre sur la paille dans le présent et dans l'avenir. Bloquons l'Allemagne. C'est entendu. Mais ne nous bloquons pas nous-mêmes. Nous faisons le jeu de l'ennemi. »

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 8 février

Communiqué français d'hier mercredi, 9 février :

En Artois, les deux artilleries ont continué à se montrer actives, sur le front allant de la cote 140 au chemin de Neuville à la Folie.

Lier, à la fin de l'après-midi, les Allemands ont fait sauter deux mines fortement chargées, à l'ouest de la Folie, et ont pénétré dans quelques éléments de notre tranchée de tir, bouleversée par l'explosion, ainsi que dans certains points de notre tranchée de débarquement, d'où nous les avons rejétés par une attaque à la grenade, effectuée au cours de la nuit. Le combat continue.

Au sud de la Somme, nous avons bombardé les tranchées adverses.

Dans les Vosges, canonnade réciproque au Hartmannswillerkopf.

Nuit calme sur le reste du front.

Communiqué allemand d'hier mercredi, 9 février :

A l'ouest de Vimy, nos troupes ont pris d'assaut la première ligne française sur une étendue de 800 mètres, ont fait plus de 100 prisonniers et ont pris cinq mitrailleuses.

Au sud de la Somme, les Français ont pénétré de nouveau, dans la soirée, dans un petit élément de tranchée allemande. Dans le bois le Peître, un avion ennemi a été abattu par notre infanterie. Il est tombé en flammes. Les deux aviateurs sont morts.

Journée du 9 février

Communiqué français d'hier mercredi, 9 février, à 11 heures du soir :

En Belgique, notre artillerie lourde a continué le bombardement du fortin de Vanban et des tranchées ennemies dans la région de Hetsas.

En Artois, duel d'artillerie assez intense entre la cote 119 et le chemin de Neuville à Thélys. L'ennemi, après avoir fait exploser une mine en avant des tranchées au sud-ouest de la cote 140, n'a dirigé sur nos positions une attaque d'infanterie, qui a été repoussée.

Entre Soissons et Reims, au sud de Ville-aux-Bois, nous avons attaqué, à coups de grenades, un petit poste, que l'ennemi a dû évacuer.

Au sud-est de Saint-Mihiel, nos batteries ont causé d'importants dégâts aux organisations allemandes dans la forêt d'Apremont.

Aujourd'hui, à 17 h. 30 et 18 h. 40, l'ennemi a lancé sept obus sur Belfort et les environs.

L'aéronautique militaire française

Paris, 9 février.

Le colonel Artie Regnier, directeur de l'Ecole

centrale de pyrotechnie, a été nommé directeur de l'aéronautique militaire.

On sait qu'il remplace M. René Besnard, démissionnaire, comme sous-secrétaire d'Etat pour l'aéronautique.

Amérien, 9 février.

Un officier aviateur, le lieutenant de vaisseau Le Diabat, a fait, à l'aérodrome d'Amberieu, une chute de 300 mètres et s'est tué, son appareil ayant capoté. L'appareil a été réduit en miettes. Le lieutenant de vaisseau Le Diabat venait de prendre son brevet de pilote et devait partir prochainement pour Salonique.

La guerre et l'agriculture

Paris, 10 février.

Les ministres français de la guerre et de l'agriculture ont décidé la création de commissions destinées à fournir aux agriculteurs les hommes nécessaires aux travaux des champs. Les permissions individuelles sont supprimées. Les dépôts territoriaux fourniront les équipes nécessaires. Cette mesure vise de recourir sa première application en Savoie.

Le kronprinz à Saint-Louis

Bûle, 10 février.

La ville de Saint-Louis était très animée lorsqu'on annonça l'arrivée du Kronprinz et de son état-major pour 2 heures de l'après-midi. La ville fut aussitôt pavoisée. Le prince-héritier arriva qu'à 4 heures, par Pfäfers-Volkensberg, près de la frontière suisse. Il fut reçu dans une des salles de la mairie par le syndic, M. Charles Haas, et par des officiers de la Garde.

Pendant la visite, une panique se produisit dans les rues ; les habitants se sauvèrent en criant : « Les aviateurs ! les aviateurs ! ». On pouvait, en effet, distinguer, dans la direction d'Altkirch, un violent combat entre avions et l'on entendait nettement le bruit des mitrailleuses.

Le Kronprinz est resté environ une demi-heure et le combat aérien continuait lorsqu'il quitta la ville en automobile pour se rendre à Mulhouse.

De nouvelles bombes sur l'Angleterre

Londres, 9 février.

Deux hydro-avions allemands ont jeté, cet après-midi, trois bombes dans les environs de Ramsgate (port anglais sur la mer du Nord), quats à Broadstairs, dans le comté de Kent. Il n'y a eu aucun dégât ni aucune victime.

FRONT BALKANIQUE

Vienne, 9 février.

Communiqué austro-hongrois : Les avant-gardes des troupes austro-hongroises opérant en Albanie ont franchi la rivière Isni et ont occupé Preza et les hauteurs situées au nord-ouest.

L'ennemi, composé des restes des forces serbes, de détachements italiens et de mercenaires d'Essad pachà, a été le combat et s'est replié vers le sud et le sud-est. Seulement, pendant l'occupation de Valia (huit kilomètres au nord-ouest de Titrano), il y eut un bref combat, dans lequel l'ennemi a été défilé.

Ces derniers temps, nos aviateurs ont bombardé, à plusieurs reprises, avec succès, les camps de troupes près de Durazzo et des vapeurs italiens amarrés dans le port.

Corfou, 9 février.

Communiqué du bureau serbe de la presse : Les troupes autrichiennes, après avoir occupé Alessio, que nous avons évacué, poursuivent leur marche sur Durazzo.

Le 1^{er} février, la 14^{me} brigade de montagne, avec le concours de quelques bandes albanaises armées, est entrée en contact, près de la rivière Isni, avec des éléments de l'arrière-garde d'une de nos divisions. Un violent et sanglant combat eut lieu, le 2 février, près du village de Braia. L'ennemi réussit à presser ces éléments, mais, dès que nous eûmes pu envoyer des renforts, nos troupes reprirent, par une attaque de nuit, toutes les positions perdues, et mirent l'ennemi en fuite. Le combat dura peu, mais fut couvert. Après l'action, le champ de bataille était couvert de cadavres de soldats ennemis. Nous avons fait une centaine de prisonniers, la plupart hongrois.

Le tsar Ferdinand chez Guillaume II

Berlin, 9 février.

(Officiel.) — Sa Majesté le roi des Bulgares est arrivé au grand quartier général (château de Pless, en Silésie), où il résidera plusieurs jours. Il est accompagné, notamment, de M. Radostinoff, président du conseil, et du général Jekoff, commandant en chef de l'armée bulgare. Le chancelier de l'empire et le secrétaire d'Etat à l'office des affaires étrangères se sont aussi rendus au quartier général, pour prendre part aux entretiens qui y auront lieu.

Les députés serbes

Rome, 9 février.

Le Giornale d'Italia dit que les députés serbes, avant de quitter Rome pour Nice, ont été, ce matin, remerciés par M. Sonnino de l'hospitalité qu'ils avaient reçue en Italie.

On confirme qu'ils parlent pour Nice, afin de s'y établir. Les ministres serbes, actuellement à Corfou, iront prochainement s'installer à Nice, de sorte que le gouvernement serbe tout entier résidera dans cette ville.

De Moscou à Pétrograd

Les exigences du ravitaillement de Pétrograd, où sévit une disette angoissante de vivres et de combustibles, ont obligé l'administration à suspendre du 22 au 29 janvier la circulation des voyageurs entre Moscou et Pétrograd, pour permettre de multiplier les trains de marchandises. Une affluente inouïe de voyageurs s'est produite au départ des derniers trains du 22 janvier. Des personnes ont fait queue depuis 4 heures du matin à 1 heure après midi devant les guichets.

Pendant la durée de l'interruption, Pétrograd et Moscou étaient reliés, pour les voyageurs, par le détourné de Windau-Rybinsk, à raison d'un train par jour et d'un trajet de 36 heures.

M. Briand à Rome

Rome, 9 février.

Le Giornale d'Italia dit que M. Briand restera à Rome pendant trois jours. Des appartements pour M. Briand et sa suite ont été préparés au Grand Hôtel.

M. Briand arrivera à Rome demain matin à 11 heures. Il sera reçu à la gare par MM. Salandra et Sonnino ; le maire de Rome, prince Colonna ; l'ambassadeur de France, M. Barrère ; les hauts dignitaires de l'Etat et le général commandant la garnison de Rome.

Après l'échange des salutations et les présentations, MM. Briand, Bourgeois (ministre français sans portefeuille) et Thomas (sous-secrétaire d'Etat aux munitions) seront accompagnés par MM. Salandra et Sonnino au Grand Hôtel, où les ministres italiens prendront congé de leurs hôtes. Peu après, M. Briand et M. Thomas feront une visite officielle au chef du gouvernement et au ministre des affaires étrangères.

Le programme comprend un dîner au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil ainsi que de grandes réceptions au Capitole et à l'ambassade de France.

Avant de quitter l'Italie, les délégués français iront au front présenter leurs hommages au roi.

M. Giolitti à Milan

M. Giolitti est arrivé à Milan mardi après-midi. Il a été reçu à la gare par le comte Théophile Rossi, maire de Turin, qui l'a accompagné en auto jusqu'à l'hôtel. On attribue une certaine importance à cette rencontre, qui se produit une semaine à peine après la visite de M. Salandra.

Les étudiants italiens

Les étudiants des collèges et lycées italiens sont fort agités. Ils réclament pour la présente année scolaire, les privilèges dont ils ont joui l'année dernière, à la faveur de la guerre, en particulier la faculté de passer dans une classe supérieure sans examen.

Le ministre de l'Instruction publique vient de les avertir par une circulaire que les menaces de déserter n'auront pas d'autre effet que de les faire rappeler par des moyens adéquats au sérieux et à l'observation de leurs devoirs. « La patrie, dit le ministre, a besoin de calme et de recueillement alors que tant de jeunes gens donnent des exemples admirables de sacrifice et d'héroïque abnégation. J'aime à croire que la gent étudiante comprendra quelle doit être son attitude. »

Nouvelles diverses

M. Pachitch, président du Conseil turc, est attendu prochainement à Athènes. Il ira ensuite faire visite au roi Pierre, dans l'île grecque d'Éubée.

La conférence des horaires des chemins de fer de l'Europe centrale a commencé, hier mercredi, à Vienne, ses séances auxquelles participent des représentants de la Bulgarie, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie.

Le Conseil des ministres russes a interdit l'entrée en Russie des livres reliés.

M. Roblin, député socialiste de Nevers à la Chambre française, vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Il y a une année

10 février 1915

Avance allemande en Argonne. Les Etats-Unis annoncent l'envoi d'une note de protestation à Londres contre la doctrine du Foreign Office britannique concernant l'emploi du pavillon neutre pour déjouer l'ennemi.

Echos de partout

LE COUP DU TAXI

Un Parisien va dîner dans un quartier très éloigné du sien. Il est en retard. Il prend un taxi. Le taxi traverse à fond de train la ville plongée dans les ténébreuses, heurte un réverbère.

Précis de vitres brisées ; pneus qui éclatent. Gémissements. Le chauffeur est indemne. Le client est criblé d'éclats de verre ; il étanche avec son mouchoir le sang qui l'envoie et maudira la destinée.

Où est-il ? Que devenir ? Impossible d'aller à son dîner avec une figure de champ de bataille. Rentrer chez lui ? Oui, mais comment ?

L'automobile est blessée. Soudain, un roulement de moteur. Une voiture arrive. C'est un taxi. Gestes de naufrage du monsieur pour appeler le chauffeur, qui s'arrête. Hélas ! le taxi n'est pas libre. Une dame l'occupe, qui met le nez à la portière, voit l'auto brisée, un homme qui geint, s'informe puis s'attendrit. C'est une bonne âme.

— Prenez ma voiture, dit-elle. Je suis tout près de chez moi. Je vous cède la place.

Comment s'acquitter envers cette bienfaitrice qui se dérobe aux remerciements et disparaît ?

Les paroles émus et reconnaissantes se pressent sur les lèvres tuméfiées de la victime. Et le taxi l'emporte.

Arrivé chez lui, il demande :

— Je vous dois combien ?

— C'est trente-six francs au compteur, monsieur. Je ne suis pas fâché d'avoir fini. Depuis ce matin, quelle une grimbalais ! ...

PETITES BÉVUES

Dans le bulletin quotidien du Journal de Genève du 10 février, signé de M. Albert Boissard, on lit ceci :

« Enfin, en Albanie même, l'avance austro-italienne semble enrayée. Les Monténégrins, égarés, et étonnés d'occuper Scutari, Saint-Jean-de-Medua et Alessio, qui le mont Lovcen domine. »

Le Lovcen (1759 m.) domine Saint-Jean-de-Medua et Alessio qui en sont à 100 kilomètres ! C'est comme si un géographe albanais déclarait que notre Mont-dominique domine Porrentruy ou Besançon !

MOT DE LA FIN

Entre peintres :

— Je ne sais pas encore où je vais exposer mes incendies de Rome.

— Mais il n'y a pas à hésiter une seconde, parbleu, chez les pompiers.

POINTES SÈCHES

Ceux qui ne vivent que d'imagination ou de sensualité sont exposés à perdre la conscience morale et l'usage de leur intelligence. C'est le cas des poètes ou des artistes à outrance.

Les plus misérables des hommes sont ceux qui n'ont de valeur que par le nom qu'ils portent.

C'est une perversion de n'étudier la vertu que chez ceux qui la rendent ridicule par leurs défauts. Pour en juger il faut « la voir dans son beau ».

Conféd

Depuis lundi 7, siège à Berne, la commission M. Calonder, conseiller fédéral de Vintès par une allocation dans l'espoir que la nouvelle lecture, par la Confédération, aux Inconvénients, dans une loppement des arts en Suisse. Après avoir invité les sion nouvellement nomme cours efficace dans ses gement impartial de torques, le chef du Département des affaires au nouveau Baud-Bovy, conservateur d'art et homme de lettres, président de la commission. En tout parole, en outre fesseur à l'université de Fribourg, à l'université de Fribourg, architecte à Lausanne ; peintre à Zurich ; M. Thour à l'Ecole des Beaux-Arts, directeur du Musée de Saint-Gall ; M. Pietro Chirossi (Tassin), à Milan, et M. sculpteur à Genève.

LA SUISSE ET

Un journal belge. A partir du 15 février, périodique belge. La Belgique aura deux fois par semaine 32 pages.

La Suisse rec

Une dépêche du Caire dres, en date de mardi, d'un décret autorisant la Suisse, à la condition Société suisse de surveillance.

FAITS D

ÉTRAN Les van Les dépêches ont annoncé de Priele de la Nieppe, sur le comte de Priele est inculpé. Il avait été chargé par d'une mission d'achat d'Angleterre. On lui avait offert de 60 millions. Le comte de Priele a refusé la mission et se mit en relation avec l'artillerie belge, devenu d'automobiles, et avec un officier. Les trois comptes s'élevaient à 100 millions. Les trois comptes s'élevaient à 100 millions. Les trois comptes s'élevaient à 100 millions. Les trois comptes s'élevaient à 100 millions.

FRIBOURG

Conférence de M. B. On nous prie de rappeler, vendredi, à 8 h. 15, lieu la troisième conférence des Vieux-Belletristes. M. Vallotton : Chez les A la sortie, collecte au profit de la Société de secours aux soldats français. M. Vallotton a obtenu, une immense succès devant il a recueilli 2700 fr. pour Valais aussi, il a été très donné 500 fr. ; Sierre, G déjà recueilli ainsi plus de 5000 fr. Fribourg, nous n'en le généreux accueil que quelle il se dévoue.

Les personnes qui seraient à la conférence et qui contribueraient à cette belle œuvre nous la Société de Saint-Pierre.

Mort sous len

La semaine dernière est tombé, à 22 ans, le lieutenant étudiant en droit, Clément Juge Saint-Michel. Il avait classés en 1914. Membre des Étudiants suisses, il a son séjour à Fribourg, où il a vécu une année. Tous ceux qui l'ont connu le regardent comme un brave jeune homme, mort le meilleur souvenir.

Functaire Neuve

Les recettes d'exploitation de la commune de Saint-Pierre se sont élevées, en 1915, à 1136 francs pendant le mois de janvier, une augmentation de 61 francs par rapport à la même période de l'année dernière.

La maison du mensonge

DE ROGER DOMBRE

Par un immense effort de volonté, il réprimait ce que ses regards, sa voix, son sourire, quand il s'adressait à elle, pouvaient avoir de trop explicite.

Le chagrin manifesté au moment de la mort de Clotilde, pourtant si étrangère à sa vie depuis tant de mois de maladie, ne devait pas laisser en lui de traces bien profondes, et peu à peu le charme pénétrant de la nouvelle venue offrait jusqu'à son souvenir.

Au début, il ne voyait en Germaine qu'une gentille camarade très simple, très cordiale, qui prenait une part méritoire aux charges et aux soucis de la famille.

Pourrait-il oublier jamais combien elle s'était montrée secourable pendant les jours affreux qui avaient précédé et suivi la mort de Clotilde ? Il lui avait un gré infini de sa compréhensible bonté en ces délicates circonstances, alors qu'elle sacrifiait en leur faveur son nom et sa personnalité éivile.

Mais à mesure que passaient les mois, que leur vie à tous trois devenait plus facile puisque la fortune les allégeait des travaux obligatoires, Margarenes sentait poindre et grandir en lui un sentiment bien différent...

Prenant d'abord un plaisir d'artiste à étudier la discrète beauté de Germaine, la profondeur de ses yeux, la grâce de son sourire, il avait ensuite cherché à deviner sa pensée à travers la modestie de ses regards, le dessin changeant de ses lèvres frémissantes...

Mais elle se livrait, plus il trouvait d'intérêt à surprendre ses impressions.

Or, il ne s'en privait pas et si, à certaines heures, il se figurait lui devenir familier et sympathique, à d'autres, hélas ! plus nombreuses, il se désolait devant la froide indifférence qu'elle lui témoignait.

Comme sa jeunesse morose et son mariage plus ou moins heureux n'avaient pas tenu ce qu'ils promettaient, ses aspirations d'homme, longtemps refoulées, devaient à la fin d'une irrépressible violence.

Et il souffrait du supplice, chaque jour renouvelé, de partager la vie de cette pure et séduisante créature, de dormir sous le même toit, de manger à la même table et de la sentir tout ensemble si proche et si lointaine.

Il tremblait et désirait à la fois qu'elle découvrit son cher secret.

Pouvait-il espérer qu'elle se rendrait à ses vœux et consentirait à consacrer devant l'Église une union que la loi tenait déjà pour accomplie, sur la foi des registres de l'état civil ?

La proximité relative de l'Italie rendait la chose facile.

Avec l'aide et la complicité de Léone, ils atteindraient la frontière, se confieraient à un prêtre catholique et obtiendraient de lui, s'il voulait bien tenir compte des circonstances exceptionnelles de leur situation, qu'il procédât à un mariage secret.

Mais là encore surgissaient de nouvelles difficultés. L'Église, en la personne de son ministre, se prêterait-elle à un acte qui consacrerait définitivement leur premier mensonge ?

Autant de questions angoissantes qui hantaient les nuits de Paul Margarenes et l'empêchaient de jouir des félicités apparentes de la vie. Il aurait été plus malheureux encore s'il avait pu pénétrer les véritables sentiments de Germaine à son égard, s'il avait pu soupçonner que le cœur à jamais endeuillé de la jeune fille devait se refuser à tout nouvel attachement.

Certes, elle avait cessé de regretter Lancelot, le jugeant indigne de son amour ; mais elle pleurait de toute son âme ses illusions perdues, sa vie brisée et la profanation du sanctuaire intime de ses pensées où l'infidèle, quoi qu'il fit, gardait sa place.

Car elle restait meurtrie, ainsi qu'au premier jour, par la trahison de son fiancé.

Bien qu'elle évitât de revenir sur le passé, afin de conserver une paix si chèrement acquise, le bouleversement de tout son être moral chaque fois que son souvenir l'obsédait lui prouvait que la blessure saignait encore.

Dans ces conditions, pouvait-elle arrêter ses regards sur l'amoureux timide qui soupirait à ses côtés ?

A peine lui accordait-elle quelque attention, et elle eût été plus irritée que touchée s'il se fût avisé de rompre le silence gardé sur ses propres sentiments.

Elle était déjà suffisamment exaspérée par la contrainte qu'elle s'imposait journellement ; aussi éprouvait-elle de temps à autre l'irrésistible désir de s'affranchir de la présence de Paul, voire même de celle de Léone.

La promenade projetée lui parut une bonne occasion pour satisfaire ce désir ; elle la saisit avec empressement.

Elle descendit un peu avant l'heure fixée pour le départ et rejoignit au jardin Paul et Mlle Margarenes.

Tous deux eurent une exclamation de surprise dépitée en la voyant revêtue de simple costume de serge blanche qu'elle portait habituellement à l'intérieur.

— Eh ! quoi ? pas prête encore ? s'exclama Léone, de mauvaise humeur. Tu vas nous mettre en retard.

— Non pas ; je vais téléphoner pour demander une voiture à la gare, interrompit vivement Margarenes. Cela nous donnera quelques minutes de plus.

— N'en faites rien, je vous en prie, protesta Germaine.

Confédération

Beaux-Arts

Depuis lundi 7, siège au Palais de Parlement, à Bernes, la commission fédérale des Beaux-Arts...

Nos banques

Le quarante-neuvième rapport du Crédit agricole et industriel de la Broye, à Estavayer-le-Lac...

Bienfaits de la 'Freiburgia'

La Société fédérale de gymnastique 'Freiburgia' remercie chaleureusement le public de la ville de Fribourg...

Apiculture

Le comité de la Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture porte à la connaissance de tous ses membres...

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

L'artillerie ennemie a montré quelque activité aujourd'hui près de Hauteville-Los et contre nos lignes au nord d'Ypres...

Le blocus de la Grèce

Le Neon Asty publie que, du 29 janvier au 5 février, il est sorti des ports grecs huit vapeurs...

La guerre aux colonies

L'officiel. — Le général Smuts, ministre de la défense nationale de l'Union sud-africaine...

Le Pape et la paix

Le Saint-Père ayant prescrit un Triduum pour demander le retour de la paix, cérémonie qui a eu lieu dans l'église de Santa Maria della Pietà...

Un drame en Savoie

Montiers (Savoie) 10 février. (A.) — Le soldat Lovichi, d'origine corse, soldat au 115^{me} d'infanterie...

Destruction d'un zeppelin

Havas. — De Londres au Petit Parisien : Dans la nuit du 29 au 30 janvier, a été détruit l'un des zeppelins qui participèrent au raid sur Paris...

Les hydro-avions sur l'Angleterre

(Officiel). — Deux femmes et un enfant ont été blessés au cours du raid des hydro-avions allemands sur Ramsgate et Broadstairs...

BULLETIN RUSSE

De Riga à Czarnowitz. Pétrograd, 10 février. Communiqué officiel du grand état-major, le 9 février, à 8 heures 10 :

Au Caucase

Communiqué officiel : Au Caucase, nos détachements ont délogé les Turcs d'une série de positions dans la région de l'Arkhavé.

Sur la mer Noire

Communiqué officiel : Sur la mer Noire, le 8 février, nos torpilleurs ont coulé, près de la côte orientale, un petit vapeur ennemi.

La visite de M. Briand à Rome

(Stefani). — Tous les journaux saluent en termes chaleureux l'arrivée de M. Briand. Ils font ressortir que le but de la visite de l'homme d'Etat français est de créer entre les pays de l'Entente un organisme central politique et diplomatique...

Le tsar Ferdinand chez Guillaume II

Wolf. — Un déjeuner a eu lieu, au quartier général, en l'honneur du roi de Bulgarie. L'empereur Guillaume et le tsar Ferdinand ont échangé des toasts, relevant l'étroite union des deux Etats et les actes de bravoure des deux armées.

Flottes des empires centraux

De Londres au Corriere della Sera : Le Daily Mail attire l'attention sur le prochain voyage en Allemagne de l'archiduc Charles-Etienne d'Autriche. Le journal londonien dit que l'archiduc ne se rendra pas seulement à Berlin, mais encore à Kiel, de l'aven des familles allemandes...

Le nouvel emprunt

Le succès du nouvel emprunt fédéral de mobilisation a été très réjouissant. Il y a eu 24,400 souscripteurs, pour un montant de 124 millions 909,700 francs.

Le vitriol pour la vigne

Les négociations ouvertes à Paris et à Londres pour les besoins de la viticulture sont échouées. On va se tourner vers les Etats-Unis. Il y a en Suisse un quantum de vitriol suffisant pour les premiers besoins.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant 'La Matinée'. — Répétition de la messe en chœur mixte, ce soir, jeudi, à 8 h 1/2 à la Brasserie Peyer.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances : 8 février. — Mohr, Alfred, fils d'Alfred, employé postal, de Fribourg, et de Cécile, née Schaffner, Petites Humes, 133.

Calendrier

VENDREDI 11 FEVRIER. Apparition de la VIERGE MARIE IMMACULÉE. Depuis l'apparition de la Sainte Vierge dans la grotte de Lourdes, le 11 février 1858, la confiance du peuple chrétien s'est portée avec un élan toujours grandissant au pied de la roche Massabielle...

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with columns for months (Jan, Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec) and various meteorological data points.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale. Zurich, 10 février, midi. Ciel variable. Froid. Plus de neige.

Allemant ravitaillant les Anglais

Hanovre, 10 février. Un négociant de Brême a été condamné par le tribunal militaire de Hanovre à treize ans de travaux forcés pour avoir exporté des pommes de terre en Angleterre.

Explosion d'une torpille

Flessingue, 10 février. Une torpille d'un sous-marin, nommée dans le port, a fait explosion accidentellement, coulant un ponton où se trouvaient des marins du vaisseau de guerre hollandais Heemkerk.

SUISSE

Les prisonniers malades. Interlaken, 10 février. Un deuxième convoi de 150 prisonniers de guerre français malades est attendu pour demain, vendredi, à Interlaken. Les malades seront hospitalisés à Interlaken et dans les environs.

Madame Yvonne Antoinette BORDARD

leur cher époux et père, enlevé à leur affection, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 67 ans, man des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu à Morat, vendredi 11 février, à 9 h. h., et l'ensevelissement à midi.

Le coup du taxi

Un quartier très éloigné de la ville plongée dans les ténèbres. Un taxi qui s'écroule. Le chauffeur blessé.

La Suisse et la guerre

Un journal belge en Suisse. A partir du 15 février, la Suisse va avoir son périodique belge. La Belgique indépendante paraîtra deux fois par mois, à Genève, sur 32 pages.

FAITS DIVERS

Le feu dans une fabrique italienne de munitions. Un incendie à Gaggio, près de Savone. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

ÉTRANGER

Les dépêches ont annoncé l'arrestation de comte de Prelle de la Nièpre, sur plainte de l'Etat belge. Le comte de Prelle est inculpé des faits suivants :

PETITES BÉVUES

Le feu dans une fabrique italienne de munitions. Un incendie à Gaggio, près de Savone. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

FRIBOURG

Conférence de M. Benjamin Vallotton. On nous prie de rappeler que c'est demain soir, vendredi, à 8 h. 15, à la Grenette, qu'aura lieu la troisième conférence donnée sous les auspices des Vieux-Bellubiens...

Mort sous les drapeaux

La semaine dernière est mort, à Mülster (Luxembourg), à 22 ans, le lieutenant Georges Winger, étudiant en droit. C'était un ancien élève du Collège Saint-Michel.

Funéraire Neuville-Saint-Pierre

Les recettes d'exploitation de la funérarie Neuville-Saint-Pierre se sont élevées, durant le mois de janvier, à 1136 francs, contre 1086 fr. durant le mois de janvier 1915, présentant ainsi une augmentation de 51 fr.

Le coup du taxi

Un quartier très éloigné de la ville plongée dans les ténèbres. Un taxi qui s'écroule. Le chauffeur blessé.

La Suisse et la guerre

Un journal belge en Suisse. A partir du 15 février, la Suisse va avoir son périodique belge. La Belgique indépendante paraîtra deux fois par mois, à Genève, sur 32 pages.

FAITS DIVERS

Le feu dans une fabrique italienne de munitions. Un incendie à Gaggio, près de Savone. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

ÉTRANGER

Les dépêches ont annoncé l'arrestation de comte de Prelle de la Nièpre, sur plainte de l'Etat belge. Le comte de Prelle est inculpé des faits suivants :

PETITES BÉVUES

Le feu dans une fabrique italienne de munitions. Un incendie à Gaggio, près de Savone. Il y a eu un tué et plusieurs blessés.

FRIBOURG

Conférence de M. Benjamin Vallotton. On nous prie de rappeler que c'est demain soir, vendredi, à 8 h. 15, à la Grenette, qu'aura lieu la troisième conférence donnée sous les auspices des Vieux-Bellubiens...

Mort sous les drapeaux

La semaine dernière est mort, à Mülster (Luxembourg), à 22 ans, le lieutenant Georges Winger, étudiant en droit. C'était un ancien élève du Collège Saint-Michel.

Funéraire Neuville-Saint-Pierre

Les recettes d'exploitation de la funérarie Neuville-Saint-Pierre se sont élevées, durant le mois de janvier, à 1136 francs, contre 1086 fr. durant le mois de janvier 1915, présentant ainsi une augmentation de 51 fr.

Bernheim & Cie
FRIBOURG

A LA VILLE DE PARIS

FRIBOURG
Rue de Lausanne, N° 2 & 4

Demain vendredi 11 février commencera notre

Grande Liquidation de Fin de Saison

Malgré les grandes difficultés que nous rencontrons dans l'approvisionnement de nos magasins, nous n'avons pas voulu priver notre clientèle, des occasions incomparables que présente chaque année notre **LIQUIDATION PARTIELLE**. — Nous restons, malgré la crise actuelle, fidèles à notre principe de ne vendre pour chaque saison que des articles fraîchement arrivés. — Nous consentons à l'occasion de cette vente spéciale, des **rabais considérables sur tous les articles d'hiver qui restent en magasin**. — Le public appréciera par une visite à nos grands magasins, les avantages que lui offre cette première **VENTE EXTRAORDINAIRE** organisée dans notre nouvelle installation.

Demander à chaque rayon les articles d'occasion marqués avec étiquettes spéciales!!!

CI-DESSOUS UN APERÇU DES NOMBREUSES OCCASIONS mises en vente

Confections pour Dames

JAQUETTES en drap noir, pour dames, façon très soignée, disponibles dans toutes les grandes villes. Prix de liquidation **8.75**

Toute la confection pour dames, jeunes filles et enfants, soit Manteaux noirs ou fantaisie, Jaquettes, Pélerines, etc., sera mise en liquidation avec une énorme réduction de prix!

Le prix de liquidation est indiqué en chiffres connus sur étiquette spéciale, qui est épinglée à chaque pièce, à côté de l'étiquette qui porte le prix habituel!

UN LOT DE JUPONS POUR DAMES en drap, moirette, etc., valeur ordinaire 12 à 18 fr. La plupart de ces jupons étant désassortis et plusieurs teintes démodées, nous les cédon, la pièce, depuis 3 fr.

OCCASION UNIQUE! RABAIS RÉEL!

Toutes les blouses pour dames en lainage, veloutine, batiste, ainsi qu'un grand nombre de blouses blanches, seront sacrifiées à des prix d'un bon marché sans pareil. — Nous offrons un lot de différentes blouses couleurs et blanches à 1 fr. 25 la pièce.

Rabais spécial sur toutes les robettes pour enfants!
En vente, la pièce, depuis Fr. **1.40**

FOURRURES pour dames
en liquidation depuis 4.25 la pièce.

Une énorme quantité de bavettes
pour enfants, en étoffe ou en toile crée.
A choisir. La pièce **0.15**

Un lot de pantoufles!

Nous avons encore une certaine quantité de pantoufles pour hommes, dames et enfants, désassorties en numéros, et que nous avons décidé de mettre en vente à des prix surprenants!

A PROFITER TOUT DE SUITE!

UN LOT de très bonnes chemises blanches, un peu défranchées, pour messieurs, mises en vente, la pièce, à 2.50

Taies d'oreillers

SÉRIE I: Article en très belle toile blanche avec ourlets à jour. La pièce **1.25**

SÉRIE II: Article très soigné, toile blanche de qualité supérieure, ourlets à jour et festons. La pièce **1.75**

ESSUIE-MAINS au mètre

Essuie-mains belle qualité, unis avec bord rouge ou à carreaux. Le mètre **0.40**

Essuie-mains écrus, qualité très lourde, largeur 54 cm. Le mètre **0.55**

Essuie-mains blancs, superbe marchandise, dessin diagonale, largeur 50 cm. Le mètre **0.75**

COUVERTURES DE LAINE

Grâce aux achats considérables que nous avons faits dans cet article, il nous reste actuellement un grand stock de couvertures que nous sommes à même d'offrir, malgré la hausse énorme de la laine, à des prix extra avantageux.

Couvertures Jacquard
avec bordure très large. Prix de liquidation, la pièce **8.75**

Couvertures rouges
avec bordure noire. Occasion sans pareille. La pièce **7.50**

COUPONS

Nous sacrifions un lot de différents coupons, drap pour hommes, lainages pour robes, moirette, mousseline, batiste, rideaux, doublure, etc., avec une réduction de 50% sur le prix courant.

Tous ces coupons sont exposés sur les tables et portent une étiquette avec le métrage et le prix de vente.

POUR MILITAIRES: Chaussures très solides, en gris, brun, beige — Prix de réclame: La paire **0.38**

Sacoches!

Un lot de magnifiques sacoches dépareillées, article de dernière création, mis en vente avec très forte réduction de prix! Superbes sacoches depuis 1 fr. 25.

UN NOMBRE CONSIDÉRABLE de Linges de toilette nid d'abeilles, avec initiales un peu défranchés et désassortis en plusieurs lettres, sont exposés sur un comptoir spécial et vendus aux prix exceptionnels de 45 et 55 cent. la pièce.

P. S. — En raison du travail supplémentaire provoqué par la liquidation, nous informons nos clients du dehors que les commandes par correspondance ne pourront être expédiées qu'à partir de lundi 23 février. Aucun article vendu au rabais ne sera échangé ou repris.

A la VILLE DE PARIS, Fribourg

Fribourg, S.

RÉDA
ADMINI
BUREAU DES
Imprim
Avenue de Pérolle

ABONN
4 mois
Suisse. Fr. 1 50
Etranger 2 80

Abonnement par la
Les abonnés
du 1^{er} et du 16

No
Vives
rie sur
Nouve

Les journaux
aujourd'hui que l'acco
son et le gouvern
l'affaire du Lusitan
des conditions de
Il y a quelques
Etats-Unis n'insist
illégal employé
l'effier le torpillage
sceau de cet acte, q
l'Allemagne.

Le lendemain, on
dent américain ne
sa demande que l'
sans réserves. L'Ille
Lusitania, qui avait
Américains, homme
Aujourd'hui qu'e
Wilson se sera pro
quelque phrase de r
semble bien être de
ses au tragique, to
l'opinion américain
l'Allemagne.

A Berlin, on a eu
avec les Etats-Unis
valif sur l'Angleter
sition vient encore d
mes d'un mémoire o
périal adresse aux E
que surtout, conce
navires de commerc
dans minirait de
Le mémoire, après
lesquels nous ne po
noncer, prévient qu
ennemis armés de ca
d'être considérés con
de commerce.

En soi, cette conol
il ne faut pas oublie
ont été armés parce
mands torpillaient d
que la précaution de
de canons était natu
armateurs anglais.

Le gouvernement
moire par l'avis au
tous les navires de c
comme des navires d
Cette menace, qui
un court délai, est
Elle conduirait les
que et les Américain
pas courir le risque
paquebots appartena
rantes.

Si donc l'affaire
ment réglée, en voi
produit par le mém
Etats neutres.

Le conflit entre l'
sujet du fret mariti
solution. On mande
vernement anglais, d
ment et pratiqueme
a décidé de réserver
vaisseaux pour les tr
Italie à des condition
tarifs seront modeste
à aucun changement

On a dit que, si le
de si fortes proportio
ports italiens toujou
seaux marchands so
longues et coûteuses

Une statistique pu
ment italien prouv
temps, un grand pr
égard. Ainsi, au mo
il y avait dans l'ayan
seaux attendant le
l'heure actuelle il n'y
dépôts de charbon
port sont descendus
129,000.

On ne saurait don
quer la hausse du p
combrenent des port